GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Samedi 30 Juin.

DE MARSEILLE, *le 20 Juin 1764.*

ARRIVÉE *de Navires.*

IL eſt entré dans ce port du 6 au 10 Juin, le Capitaine Jean-Louis Beaumond de Marſeille, commandant la Corvette S. *Joſeph*, parti d'Alexandrette le 9 Mars, où il a laiſſé les Capitaines Boze & Bertrand, il a abordé le 11 à Chypre, en a mis ſous voile le 2 Mai, & y a laiſſé les Capitaines Bory, Bonet, Icard & Bourre en Caravane : il a appris que le Capitaine Combe venant d'Acre, avoit relâché le 22 Avril à Limaſſol.

Le Capitaine Louis Cauſſé de la Rochelle, Commandant le Brigantin, le *Thamas Kolikam*, parti de Cayenne le 10 Novembre dernier, chargé de Rocou, de caffé, de coton & d'indigo, a abordé le 19 à S. Pierre de la Martinique où il a encore chargé du ſucre, du caffé & du cacao, en a mis ſous voile le 28 Janvier, a relâché à la Guadaloupe le 23 Février, en a mis ſous voile le 8 Avril où il a laiſſé les Capitaines Delorme, Violet & Leſage, Ponantois, il en eſt parti avec le Capitaine Paillet allant à Bordeaux, qu'il a quitté deux jours après. Il eſt entré dans le détroit le 18 Mai; il rapporte qu'étant le 23 ſur le Cap de Pale, il a été chaſſé pendant une heure par un chebec ou galiote qu'il croit barbareſque, lequel n'ayant pu le joindre, a reviré ſur un ſenau dont il n'a pas pu reconnoître le pavillon ni la conſtruction, lequel il a vu amariner par ledit Corſaire.

Le Capitaine Boniface Rouſtant de Cannes, commandant la Tartane, la *Vierge de Trapano*, parti de coron en morée le 3 Mai, rapporte que dans ſa route d'entrée dans les premiers jours d'Avril, étant ſur le parage de l'Iſle de Prodou, il a fait rencontre d'un chebec corſaire de Tripoly, monté de 12 canons & de 125 hommes d'équipage qui le viſiterent & lui prirent diverſes proviſions en le maltraitant. Le même Carſaire le retrouvant dans le Port de Modon, vint dans ſon bord, lui enleva encore des proviſions, & exigea de lui cinq piaſtres pour les cinq jours qu'il a reſté dans ce port. Il ajoute qu'avant ſon départ de Coron, il y étoit arrivé une frégate de Tripoly montée de 20 canons & d'environ 160 hommes d'équipage, dont le Capitaine étant à terre avec ſon fils & tous ſes paſſeports, l'équipage remit à la voile pour aller continuer ſes pirateries.

Le Capitaine Philippes Cawy de Cannes commandant la Pinque, *la Conception*, parti des Iſles de S. Pierre, le 24 Mai, rapporte que deux chebecs de la Religion avoient mis ſous voile 4 à 5 jours avant ſon départ pour aller en Croiſiere.

Le Capitaine Louis Azemar de Marſeille, commandant le Vaiſſeau le *Maréchal de Broglie*, parti du Port au Prince le 9 Février, chargé de ſucre, de caffé, de cuirs & d'indigo, où il a laiſſé le Capitaine Abeille. Il a abordé le 2 Mai à Cadix, & en a fait voile le 17 dudit mois,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

& y a laiſſé le Capitaine Seren allant à S. Domingue, & le Capitaine Ferand venant de Nantes & allant à la Caye-Saint-Louis.

Le Capitaine Gaſpard Rey de Marſeille, commandant la Polacre, *Ste. Claire*, parti de la Caye S. Louis le premier Janvier, chargée de ſucre, d'indigo & de bois de Campêche, a abordé le 11 au Port au Prince où il a encore chargé du ſucre, du caffé & des cuirs; il en a mis ſous voile le 16 Février, il y a laiſſé le Capitaine Abeille. Il rapporte que le 30 Avril étant à 80 lieues du Cap *Spartel*, il a parlé au Capitaine Foren, allant de Bordeaux au Port au Prince, a touché à Cadix le 9 Mai, & en eſt parti le 17. Il ajoute que le 24 étant par le travers du Cap de Gate, il a parlé au Capitaine Durbec allant à la martinique, & que le 26 étant à environ 5 lieues au S. de la Carbonera, il a raiſonné avec le Capitaine Gay allant au Cap en compagnie du Capitaine Fougaſſe.

De Bordeaux, *le 16 Juin 1754.*

Il eſt entré dans ce Port du 8 au 13 Juin, le Vaiſſeau *l'Aimable* du Cap, du port de 80 tonneaux, Capitaine Ferret; — le *Citoyen* de l'Orient, du port de 300 tonneaux, Capitaine Legallo, & *l'Union* de Bayonne, du Port de 300 tonneaux, Capitaine Bonbalier, venant tous trois du Cap; *l'Hercule* de Bordeaux, du port de 300 tonneaux, Capitaine Couſtaut, venant de S. Domingue; le *jeune Lewkes* d'Amſterdam du port de 100 tonneaux, Maître Dowes, venant de Rotterdam, & les *deux Demoiſelles* de Dorth, du port de 120 tonneaux, Maître Adriant, venant de S. Sebaſtien, chargés de 1038 barriques, 14 quarts, 4 barrils de ſucre terré; — de 96 barriques, 2 quarts de ſucre brut; — de 108 boucauds, 80 futailles, 218 barriques, 410 quarts, 137 ſacs, 3 tierçons de caffé; — de 16 futailles, 10 barriques, 12 boucauds, 11 quarts, 2 ancres un ſac d'indigo; — de 21 madriers de bois d'Acajou; — de 7 balles 1 ſac de coton de Cayenne; — de 2 barils, 1 ſac, 1 quart de cacao; — d'un barril de riz; — d'un barril de caret; — de 12 barrils de graine de bois d'Inde; — de 33 barrils, 8 caiſſes de confitures; — de 32 caves 1 caiſſe, 8 bouteilles de ſirop; — de 9 caiſſes, 2 caiſſons de liqueurs; — d'un grenier de bois de Campeche; — de 18 paquets de peaux de moutons & cabris; — de 2 barriques, 5 tierçons, 11 fonds de chaudiere; — d'un paquet de vieux cuivre; — de 498 quintaux de fer en barre; — de 100 barres de fer plat; — de 6 plaques de fonte de fer; de 64 quintaux de fer en plaques; de 25 quintaux, 6 paquets de fer en tole; — de 125 quintaux, 40 ℔ de fer en feuille; — de 21 quintaux de fer en fonte; — de 1662 paquets de feuillard; — de 6 quintaux, 50 ℔ de clincaillerie en fer; de 3 futailles, 14 barrils de petits cloux de fer; de 100 barres d'anſpects; — de 70 barriques de bierre; — de 161 meules à faure aſſorties; — de 8 barriques de ſouffre en canon; — de 2 tonneaux de lin; — de 10 coffres, 1 futaille, 6 tonneaux de lin peigné; — de 6 piéces d'huile de lin; — 1 ballot de baleine coupée; — de 2 balles de fanons de baleine; — de 40 tines de poix de Bourgogne; — de 4000 fromages; de 3 caiſſes & barrils de rubans de fil & ruban fil & laine; — de 3 barrils de mini; — d'un ballot de mercerie; — de 400 ſaumons de plomb; — d'un rouleau de plomb; — d'une pompe de plomb; — de 90 tonneaux de ſalſe-pareille; — de 22 tonneaux de cinabre en pierre; — de 2 tonneaux de racine de jalap; — d'un ſac de gruau d'avoine; — 1 caiſſe, 1 demi-caiſſe 2 quarts de caiſſe de thé; — d'un ballot de pinceaux; de 28 barrils d'acier; — d'un barril 1 caiſſe de moulin à caffé; — de 6 barriques de terre à verrerie; — de 28 chaiſes de commodité; — d'une futaille de colle forte; — de 2 barrils de boulettes de marbre; — de 6 barrils de brun rouge; — d'un ballot de papier; — d'une caiſſe de mêche & colle de poiſſon; — d'un barril de muſcade; — de 256 planches de chêne de 18 à 20 pieds.

Prix *des grains & eaux-de-vie, le 16 Juin 1764.*

Fromént, 9 ℔ 10 ß à 12 ℔ 10 ß; ſeigle du Pays 6 ℔ 10 ß à 7 ℔ *le boiſſeau*, peſant 120 ℔; — Eau-de-vie, 100 ℔ les 32 *veltes* ſans demande.

De Nantes, *le 20 Juin 1764.*

Prix *des marchandiſes à la livre poids de marc.*

Indigo cuivré de S. Domingue, 5 ℔ 15 ß

—mélangé de bleu, violet & cuivré, 6 ℔ 15 ß; — violet pur, 7 ℔ 15 ß; — bleu pur, 8 ℔ 15 ß; — en poudre, 3 ℔ 15 ß; l'indigo ſe vend *tare nette, trait*, 1 p $\frac{0}{0}$; — Rocou de Cayenne en Roſeaux, 18 ß, tare & trait, 21 p $\frac{0}{0}$; — cochenille criblée, 25 ℔; *tarre nette*, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; — cacao guayaquil, 1 ℔ 4 ß, *tare nette*, 1 p $\frac{0}{0}$ *de trai*; — morfil ou dents d'Elephans aſſorties, de 15 à 20 livres *à la raie* 1 p $\frac{0}{0}$ *de trait* 3 ℔ 8 ß; — caret ou écailles de tortue, 11 ℔ 10 ß, *trait* 1 p $\frac{0}{0}$.

MARCHANDISES *à la livre à l'Entrepôt acqnit ées.*

Caffé moka, 2 ℔ 6 ß à 2 ℔ 8 ß, tare & *trait* 17 *livres par balle*; — Caffé de Bourbon jaune en ſimple jonc, 16 ß, *tare & trait* 6 ℔ *par qalle*; — dito en double jonc, 15 ß, *tare & trait* 7 ℔ *par balle*; — dito refait ou bénéficié, en ſimple jonc, 13 ß *tare & trait*, 6 ℔ *par balle*; caffé de la Martinique petit grain verd clair, 18 ß, tare nette, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; — caffé de S. Domingue, 12 ß 6 ₰ 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; thé boé en groſſes caiſſes, 3 ℔ 12 ß, *tare & trait*, 65 *à* 77 ℔ *par caiſſe*; — thé verd ſupérieur en doubles caiſſes, 5 ℔ 8 ß, *tare & trait*, 35 *à* 41 ℔.

MARCHANDISES *à la livre non acquittées.*

Poivre en balle d'environ 400 ℔, 1 ℔ 17 ß 6 ₰, *tare & trait*, 17 ℔ *par balle*; — piment ou têtes de cloux en *barriques*, 17 à 18 ß, *tarre nette*, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; — girofle, 10 ℔ 5 ß; — muſcade, 9 ℔ 5 ß; — canelle, 6 ℔ 10 ß à 12 ℔ 10 ß, *tare nette*, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; — chocolat aprêté, 1 ℔ 4 ß; — chocolat apprêté à la canelle, 2 ℔ 4 ß; — cire jaune de bretagne, 1 ℔ 18 ß; — dito blanche en tablettes, 2 ℔ 8 ß à 2 ℔ 10 ß, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait pour ces quatre artic les*; — bougie jaune de bretagne, 1 ℔ 18 ß à 2 ℔ 10; — bougie du Mans ſupérieure, 2 ℔ 8 à 2 ℔ 10 ß; — baleine coupée, 5 ℔ 5 ß, 1 p $\frac{0}{0}$ de trait; — fil de Bretagne, 1 ℔ 10 ß, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; — laine d'Irlande, 2 ℔ 10 ß, *tare & trait* 6 p $\frac{0}{0}$; — coton filé de l'Inde, 3 ℔ 15 ß, *tare écrite*, *trait* 2 p $\frac{0}{0}$ ſur *le net*; — coton fin filé de Baza 2 ℔ 12 ß, *tare & trait*, 12 ℔ *par balle*; — coton de Jeruſalem, 1 ℔ 12 ß, *tare & trait* 14 ℔ *par balle*.

MARCHANDISES *à la livre acquitées.*

Peaux de veaux corroyées de 18 à 20 ℔ la douzaine, 1 ℔ 2 ß à 1 ℔ 4 ß, *trait* 1 p $\frac{0}{0}$ pour l Etranger; — de 20 à 25 ℔ 1 ℔ 3 ß à 1 ℔ 5 ß; — de 35 à 40 ℔, 1 ℔ 2 ß 6 ₰ a 1 ℔ 4 ß 6 ₰; — de 45, 50 à 60, 1 ℔ 3 ß à 1 ℔ 5 ß; — peaux de vaches liſſées de 16 à 17 ℔, la peau, 16 ß 6 ₰ à 18 ß 6 ₰; — dito en croûte de 16 à 18 ℔, 16 à 18 ß; — geniſſes corroyées de 7 à 8 ℔, 1 ℔ 2 ß à 1 ℔ 4 ß.

MARCHANDISES *au cent & au poids de marc.*

Sucre terré ou caſſonade, premiere *ſorte*, 56 à 57 ℔; — ſeconde *ſorte* 52 à 53 ℔; — troiſiéme, 46 à 46 ℔ 10 ß; — petit ſucre ou quatriéme *ſorte* 42 ℔; — tete ou cinquiéme *ſorte*, 39 ℔; — brut, premiere *ſorte*, 35 ℔; — ſeconde, 30 ℔; — troiſiéme, 28 ℔; — inférieur ou quatriéme *ſorte*, 27 ℔, *tare & trait* 1 p $\frac{0}{0}$; — ſucre Verquois, 28 ℔, *tare & trait*, 13 à 15 p $\frac{0}{0}$; — ſirop mélaſſé, 15 ℔, *tare & trait*, 11 p $\frac{0}{0}$; — ſucre en pain de 4 & 6 ℔, en papier, 84 ℔, *tare & trait*, 3 p $\frac{0}{0}$; — dito dans les cinq groſſes Fermes, 100 ℔, *tare & trait* $\frac{1}{2}$ à 2 p $\frac{0}{0}$; — huile d'olive fine du Port Maurice, 1ere. *qualité*, 57 à 58 ℔, *tar & trait*, 18 p $\frac{0}{0}$; 2e. qualité 54; huile de Provence premiere *qualité*, 55 ℔; ſeconde *qualité* 50 ℔; — huile de lin, 38 ℔, *meme tare & trait*; — miel de Bretagne, 15 à 18 ℔ *tare & trait*, 75 ℔ *par barrique*; — bois de Campêche en buches, coupé d'Eſpagne, 20 ℔ *trait* 1 p $\frac{0}{0}$; — bois de Fernambouc, 60 ℔, même trait; — bois de Ste. Marthe, 12 ℔; — bois de fuſtel, 16 à 17 ℔; — coton en laine de S. Domingue, 150 ℔ *tare & trait* 6 p $\frac{0}{0}$; — coton de la Guadalou e, 130 ℔; — coton de Smyrne, 125 à 130 ℔, *tare & trait* 6 p $\frac{0}{0}$; morue ſéche, ſelon ſes qualités diverſes, 30 ℔, *tare & trait* 1 p $\frac{0}{0}$; — ſavon marbré, 36 ℔, *tare écrite*, 3 ℔ *de ſurtare par caſſe*; — gomme du Sénégal, 85 ℔, *tare nette*, 1 p $\frac{0}{0}$ *de trait*; — couperoſe verte, 7 ℔ 15 ß, *tare & trait*, 13 p $\frac{0}{0}$; blanc de ceruſe, 27 ℔, *tare écrite*, *trait*, 1 p $\frac{0}{0}$; chanvre d'Auvergne, 26 ℔ 10 ß, *trait* 1 p $\frac{0}{0}$; — chanvre du Pays, 26 ℔; — galle en *ſorte*, 200 ℔, *trait*, 4 p $\frac{0}{0}$; Alun de Rome, 46 ℔ 10 ß, *tare nette*, *trait*, 1 p $\frac{0}{0}$; — alun

de roche, 40 ℔; — ris de la Caroline, 15 à 19 ℔, amidon du Pays, 18 ℔; — azur, 72 à 100 ℔, 36 ℔ *par barril de tare & de trait*; — amandes douces en coques du Levant, 40 ℔, *tare nette*, 1 p $\frac{0}{0}$ *de trait*; — dito cassées, 60 ℔; — fleur de farine nouvelle du Pays *tare écrite*, *trait*, 1 p $\frac{0}{0}$; — souffre en gros canons, 17 ℔, *tare nette*, *trait* 1 p $\frac{0}{0}$; — cloux à barriques, 26 à 41 ℔; — cloux à selliers & à ardoises, 41 à 50 ℔; — peaux de veaux du Pays seches, en poil, selon le poids, 178 à 180 ℔; — cuirs de bœufs, chaque cuir pesant de 33 à 50 ℔, 90 à 150 ℔; — dito des Isles, de 17 à 20 ℔, 155 ℔, *trait* 4 p $\frac{0}{0}$; dito tannés de 18, 20 à 25 ℔, 50 ℔, *tare* 1 p $\frac{0}{0}$.

Marchandises au millier.

Plomb des mines d'Angleterre 290 ℔, *trait* 1 p $\frac{0}{0}$; — fer assorti d'Espagne, 180 ℔; résine de Bayonne en pain, 44 ℔, 2 p $\frac{0}{0}$ de *trait*.

Marchandises *à la velte de* 8 *pintes, mesure de Paris.*

Eau-de-vie de Bretagne en petites piéces, 116 ℔ les 29 *veltes*; — huile de morue bien épurée de Féce, 200 ℔ les 30 *veltes*; — dito de Sardine, 140 ℔ *idem*.

Marchandises *au compte & à la piéce.*

Peaux de veaux en blanc, 14 à 15 ℔ la *douzaine*; — Peaux de moutons préparées en chamois, 100 à 108 ℔ les 104 peaux; — dito en mégie, 58 à 59 ℔, *idem*; — peau de chevreaux en mégie, 45 à 60 ℔ *idem*; — vin blanc selon sa qualité, 110 ℔ *le tonneau de quatre barriques*; — vinaigre *idem*, 100 ℔; — tripoli 14 ℔, la barrique pesant 4 à 500 ℔.

Prix des Assurances.

Pour *aller* à la Martinique, 3 p $\frac{0}{0}$; — pour *idem*, au Cap & à S. Domingue, 3 à 3 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; — pour Leogane, 3 à 3 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; — pour la Caye S. Louis, 3 à 3 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; — prime liée d'aller & de revenir, 6 p $\frac{0}{0}$; — pour aller à Marseille, 3 p $\frac{0}{0}$; — à Bordeaux 1 à 1 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; pour Guinée, d'aller & de revenir, 6 à 6 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; — pour Rotterdam 1 à 1 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; — à Hmbourg, 2 p $\frac{0}{0}$; — à la Rochelle, 1 à 1 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; — à Dunkerque & à Calais, 1 à 1 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; — à Cadix, 2 p $\frac{0}{0}$; — à Bilbao, 1 à 1 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$.

Prix du Fret.

Pour S. Domingue, 60 à 63 ℔ du *tonneau* de 2000 ℔; — pour le Cap & S. Domingue, 60 ℔; — pour Leogane, 60 ℔; — pour la Caye S. Louis, 63 ℔; — pour Marseille, 30 à 35 ℔; — pour Bordeaux, 20 ℔; — pour Amsterdam, 28 à 30 ℔; — pour Rotterdam, 28 à 30 ℔; pour Hambourg, 28 à 30; — pour la Rochelle, 18 ℔; — pour Dunkerque & Calais, 25 ℔; — pour Cadix, 3 ℔ par *balle*, & 30 ℔ par *tonneau*; — pour Bilbao, 2 ℔ par *balle*, & 28 ℔ par tonneau.

Arrivée *de Navires.*

Il est entré dans ce port la frégate du Roi, le *Vigilant*, venant du Cap, Armateur *M. J. Montaudouin*, Capitaine le S. *Cornillaud*, chargée d'une futaille, 5 barriques, 4 quarts d'indigo; — de 132 barriques, 6 quarts de sucre terré & tête; — de 6 futailles, 1 barrique, 37 quarts, 37 sacs de caffé; — de 3 ballots de coton; — de 12000 ℔ de bois des Isles; — de 39 barrils & caisses de confitures, sirops & liqueurs. Le *Doyard* venant du Cap, Armateur *M. Martel*, Capitaine, le *S. Arraut* chargé de 486 barriques, 13 quarts de sucre terré & tête; — de 16 futailles, 51 barriques, 113 quarts de caffé; de 3 barrils de coton; de 2 sacs de cacao; de 22 madriers & 12500 ℔ de bois des Isles; de 300 cuirs en poil; — de 32 barrils de confitures; — d'un sac de caret; — d'un quart d'indigo. Le *Conflans* venant du Cap, Armateur *M. J. Menard*, Capitaine le *S. Lessot*, chargé de 2 barriques, 16 quarts d'indigo; — de 494 barriques, 10 quarts de sucre terré & tête; — de 16 barriques, 79 quarts, 84 sacs de caffé; de 3 balles 4 ballots de coton; — de 3 barriques 14 quarts 1 sac de cacao; — de 9 ℔ de caret; de 23 buches de bois des Isles; — de 26 barrils de confitures & liqueurs. La *Maréchale de Luxembourg*, venant du Cap, Armateurs *MM. Periffel pere & fils*, Capitaine le *S. Fautrel*, chargée de 324 barriques de sucre terré & tête; — de 113 boucauds, 29 barriques, 3 quarts, 1 sac de caffé, de 3 bar-

riques 1 tierçon, 1 quart d'indigo; — de 1369 cuirs en poil; — de 431 buches de bois des Iſles; d'un barril de citrons; — de 4 caves de ſirop. Le *Prince Craſſ* venant de St. Marc, Armateur *M. Bertrand de la Clauſerie*, Capitaine le *S. Vandendriſch*, chargé de 3 futailles, 12 barriques, 4 quarts d'indigo; de 106 barriques de ſucre terré & tête; — de 15 barriques de ſucre brut; — de 14 futailles, 9 barriques, 63 quarts, 11 ſacs de caffé; de 69 balles de coton; — de 6 caiſſes de confitures; — de 8 dents d'éléphant. Et le *Comte de Seran*, venant de Leogane, Armateur *M. Mathieu Roche*, Capitaine le *S. Macarthy*, chargé de 31 barriques de ſucre terré & tête; — de 392 barriques, 50 quarts de ſucre brut; — de 15 quarts de caffé, de 22 balles, 164 ballots de coton; de 109 cuirs en poil.

On a lancé à l'eau ces jours derniers trois Navires, *l'Arcahaye*, de 300 tonneaux pour *Madame veuve le Maſne de Chermont & J. Praud*, *la Roſe Julie*, de 250 tonneaux pour *M. Lavigne & le S. Simon*, de 400 tonneaux pour *M. S. Deurbroucq*. Ces Navires ont été conſtruits par *MM. Bourmaud, freres, & Prebois.*

On apprend de Pimbeuf l'arrivée de 4 autres Navires venant des Colonies, les *jeunes Couſins*, *la Sévre*, *le Comte de Grammont & la Marquiſe de Choiſeul*, dont on donnera inceſſamment le détail de la cargaiſon.

De Rouen, *le 23 Juin* 1764.

Prix de quelques marchandiſes qui ont varié.

Caſſe ou canefice, 40 ℔ *le cent*; — coton de la Guadaloupe, 170 à 180 ℔; — de S. Domingue, 175 à 200 ℔; — d'Acre, 157 à 165 ℔; — de Salonique & de Smyrne, 157 ℔ 10 ß à 162 ℔ 10; — galle *en ſorte*, 220 ℔; — huile de baleine, 175 ℔ *la barrique*; — régliſſe ſéche, 20 ℔ *le cent*; — ſavon de Marſeille, 40 ℔; ſavon marbré, bleu vif & croute blanche & bleu pâle, 40 ℔; — verdet ou verd-de-gris, 32 à 36 ß *la livre.*

Prix *des Toiles.*

Toiles écrues, fleurets, blancards au nombre de 440 piéces, 164 ℔; d°. blanches, 174 ℔.

Cours *du Fret pour divers endroits, le 23 Juin.*

Pour Amſterdam & Rotterdam, 5 florins du pied cube, pour les marchandiſes d'Encombrance (*a*); les fines à proportion, en outre 15 p℅ d'avaries ordinaires & chapeau; — pour Dantzick & Copenhague, 10 ß florins par pied cube pour les marchandiſes comme deſſus. Les fines à proportion, en outre 7 ß par florin d'avaries ordinaires & chapeau; — pour Stockolm & Petersbourg, 12 à 15 florins du pied cube, comme deſſus, & 7 ß par florins d'avaries & chapeau; — pour Hambourg, un demi-marc par pied cube, pour les marchandiſes comme deſſus & 5 ß par marc lubs d'avaries & chapeau; — pour Bilbao, 18 *réaux* de veillon du *quintal*, pour les merceries ordinaires & 10 *piaſtres fortes* du *tonneau*, pour les marchandiſes d'Encombrance de 42 pieds cubes pour les meubles, &c. & en outre 20 p℅ d'avaries & chapeau; — pour Nantes, Bordeaux & la Rochelle, de 16 à 40 ℔ du *tonneau* de 2000 *livres*, ſuivant les marchandiſes & en outre 15 p℅ d'avaries & chapeau; — pour Morlaix, de 25 à 35 ℔ du *tonneau* de 2000 *livres*, ſuivant les marchandiſes & 20 p℅ d'avaries & chapeau; — pour S. Malo, de 16 à 30 ℔ du *tonneau*, & 15 p℅ d'avaries & chapeau; — pour Marſeille & Toulon, de 40 à 60 ℔ du *tonneau*, & 15 p℅ d'avaries & chapeau; — pour Bayonne de 30 à 60 ℔ du *tonneau*, ſuivant les marchandiſes, 20 p℅ d'avaries ordinaires & 10 p℅ de chapeau

Pour *Liſbonne & Cadix.*

Blancards, 40 *réaux*, de 1000 *aunes*; — Bougie, 10 *réaux*; — Batiſte, 16 *réaux*; — bas de ſoie, 33 *réaux*; — bayette, 8 *réaux*; — bonneterie de laine, 10 *réaux*; — camelot de laine, 12 *réaux*; — camelot au-deſſous du ſixiéme de ſoie, 14

(*a*) *Encombrance, eſt un terme uſité parmi les Mariniers, & qui ſert à démontrer la groſſeur des marchandiſes dont le poids tient un certain milieu, c'eſt-à-dire, qui ne ſont ni trop légéres, comme de la plume, ni trop lourdes, comme du plomb.*

réaux, *du cent pesant*; — chapeaux de castor, 40 *réaux*; — demi-castor, 30 *réaux*, de chaque cent de chapeaux; — cire blanche, 8 *réaux*, — chemises garnies, 12 *réaux*, — calemande & étoffe de laine, 12 *réaux*; — crin, de 8 à 10 *réaux*, *du cent pesant*; — draps en laine de toutes sortes, 12 *réaux*, *du cent pesant*; — dorures, 50 *réaux*, *du cent pesant net*; — étamine sur laine, 12 *réaux*; — dito au-dessous du huitiéme de soie, 14 *réaux*, & en petites balles, 10 *réaux*; — éventails communs, 10 *réaux*; — dito fins; 12 *réaux*; — étain œuvré, 8 *réaux*, *du cent pesant*; — étoffe de soie, or & argent, 50 *réaux*, *du cent net*; — fil à coudre; 10 *réaux*; — gingas, 10 *réaux*; — gans de peau, 50 *réaux*; — linon, 16 *réaux*, — Librairie & estampes en grosses balles, 8 *réaux*; — dito en petites balles, 10 *réaux*, *du cent pesant*; — mercerie ordinaire, 10 *réaux*; — dito fines, 12 *réaux*; — maroquin 12 *réaux*; — mouchoirs de fil, 12 *réaux*; — mercerie mélée, 12 *réaux*; — ouvrage d'*offeries* 10 *réaux*; — pluches, 12 *réaux*; — peignes de cornes, 10 *réaux*; — papier blanc, 6 *réaux*, *du cent pesant*; — soiries, 33 *réaux*, *du cent pesant net*; — dito, avec or & argent, 50 *réaux*, *du cent pesant net*; — siamoise, fil & coton, 12 *réaux*, *du cent*; — toile de S. Quentin, 16 *réaux*; toile de Laval, 12 *réaux*; — toile de Beauvais, 12 *réaux*; toile de lin écrue, 12 *réaux*; toile de lin blanche, 14 *réaux*; — toile de fil à carreaux, 12 *réaux*, *du ent pesant*.

Il y a en outre des prix ci-dessus, 3 *réaux*, par ducat d'avaries ordinaires, chapeau, droit de consulat & de S. Louis.

Cours *des assurances à Rouen, le 23 Juin.*

De Rouen à Marseille, 4 p $\frac{0}{0}$; — à S. Malo & à Morlaix, 1 $\frac{1}{4}$ *pour cent*; — A Amsterdam, à Rotterdam & à Londres, 1 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; à Hambourg, à Dublin & à Cork, 2 p $\frac{0}{0}$; — à Dantzick, à Petersbourg & à Stockolm, 2 $\frac{1}{4}$ p $\frac{0}{0}$ — à Bordeaux & à Bayonne, 1 $\frac{3}{4}$ p $\frac{0}{0}$; — à Lisbonne, 2 p $\frac{0}{0}$; — du Havre à S. Domingue, à la Martinique & à la Guadaloupe, 2 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; — aux Cayes S. Louis, 2 $\frac{3}{4}$ p $\frac{0}{0}$ — à Alicante & à Carthagène, 3 p $\frac{0}{0}$; — à Malaga, 3 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; — à Livourne & à Gênes, 4 p $\frac{0}{0}$; — pour la pêche, 4 $\frac{3}{4}$ à 5 *pour cent*.

L'usage de cette place, lorsqu'il arrive que le Navire se perd, est de rembourser en plein; mais lorsqu'il n'y a que des avaries. on ne fait bon à l'Assuré que de l'excédent.

Sçavoir;

Pour les marchandises séches, de 3 *pour cent*; & pour les liquides & sujettes au coulage, de 10 *pour cent*; c'est-à-dire, que les 3 & 10 *pour cent*, ci dessus sont pour le compte de l'assuré, & ce qui est estimé au-dessus est pour celui des Assureurs.

Prix *des Voitures par terre au cent pesant.*

De Rouen à Avalon en Bourgogne, 5 ℔ *par cent pesant*; — à Auxerre, 4 ℔ 10 ß; — à Angoulême, 11 ℔; — à Auxonne, 6 ℔; — à Berne, 9 à 10 ℔; — à Béfort, 9 à 10 ℔; — à Besançon, 10 ℔; — à Beaune, 5 ℔ 10 ß; — à Bordeaux, 8 ℔ 5 ß à 8 ℔ 10 ß; — à Blaye, 8 ℔ 5 ß à 8 ℔ 10 ß; — à Blois, 5 ℔; — à Chalons-sur-Saone, 6 ℔ 10 ß; — à Chatelleraut, 6 ℔ 10 ß; — à Clermont, 8 ℔; à Dijon, 5 ℔; — à Dol en Franche-Comté, 10 ℔, — à Fontenay, 8 ℔ 10 ß; — à Fontainebleau, 4 ℔; — à S. Germain-en-Laye, 2 ℔ 10 ß; — à la Rochelle, 6 ℔ 10; — à Limoges, 9 ℔; — à Lyon, 7 ℔ 10 ß; — à Marseille, 12 ℔; — à Maringue en Auvergne, 9 ℔; — à Mâcon, 7 ℔ 10 ß; — à Mirebeau en Poitou, 8 ℔ 5 ß à 8 ℔ 10 ß; — à Montargis, 6 ℔; à Moulins, 6 ℔ 10 ß; — à Nantes, 8 ℔; — à Nevers, 6 ℔; — à Orléans, 2 ℔ 5 ß à 2 ℔ 10 ß; — à Niort en Poitou, 6 ℔ 10 ß; — à Poitiers, 6 ℔ 10 ß; — à Pons en Saintonge, 8 ℔ 10 ß; — à Pontarlier, 10 ℔; — à Rochefort, 8 ℔ 10 ß; — à Roane, 7 ℔ 10 ß; — à Saintes, 8 ℔ 5 ß à 8 ℔ 10 ß; à Tours, 6 ℔; — à Troyes, 3 ℔ à 3 ℔ 10 ß; — à Toulouse, 16 ℔; — à Versailles, 2 ℔ 10 ß; — au Puy, 11 ℔.

Le prix de ces Voitures varie suivant le plus ou le moins des Voitures ou des Marchandises.

COURS *des Changes à Cadix, le 29 Mai 1764.*

Amſterdam, 97 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$; — Londres, 38 à $\frac{7}{8}$; — Paris, 77 à $\frac{1}{4}$; Livourne, 124; — Madrid, à courts jours, au pair.

COURS *des Changes à Lyon, le 19 Juin 1764.*

Amſterdam; 56 $\frac{1}{2}$; — Auguſte, 51; — Vienne, 51 $\frac{1}{4}$; — Londres, 30 $\frac{7}{8}$; Livourne, 94 $\frac{3}{4}$; — Madrid, 74 $\frac{7}{8}$; — Cadix, 74 $\frac{5}{8}$; — Paris, $\frac{1}{2}$ perte; — Marſeille, $\frac{1}{2}$ perte; — Dépôt pour Août, 1 $\frac{1}{2}$; — Piaſtres, 48 ℔ 11 ß 3 d. *le marc.*

DE PARIS, *le 30 Juin 1764.*

Quarante-denxiéme Tirage de la Loterie de la Ville du 25 Juin.

NUMÉROS.	LOTS.
80749. . . .	. . . 50000 ℔.
87223. . . .	. . . 20000.
88580. . . .	. . . 10000.
91279. . . .	. . . 10000.

VOLAILLE ET GIBIER.

Prix de la volaille à Paris, le Mercredi 27 Juin.

	℔	ß	d.
Le Chapon gras, nouveau. la piéce	6		
Le chapon vieux	3		
La Poularde nouvelle . .	4	10	
Le Dindon gras	5	10	
Le Dindon commun . .	3	10	
Le Poulet gras, *mort* . .	2	10	
Le Poulet commun *mort* .	1	7	
Le gros Poulet, *en vie* . .	1	10	
Le Poulet commun, *en vie*	1		
Le Ramier			
Le Pigeon gras	1	5	
Le Pigeon commun . .		17	
Le Bizet		7	
Le Levraut	6		
Le Lapreau	1	14	
La Caille		12	
Le Caneton de Rouen . .	4		
Le Canard commmun . .	5		
La Perdrix	1		

FOURAGES.

Le foin à été vendu à la barriere S. Michel, le Lundi 25 Juin, 39 à 40 ℔ *le cent*; le Mardi 26 & le Mercredi 27 Juin 38, 39 à 40 ℔ *le cent.*

La paille a été vendue le Mercredi 27 Juin, au *Fauxbourg* S. Martin, 13 ℔ à 14 ℔ *le cent*; il n'y a point eu de foin expoſé en vente.

PRIX *de l'or & de l'argent à Paris le 27 Juin.*

L'or fin, 100 ℔ *l'once*; — l'or au titre, 84 ℔; — l'argent fin, 53 ℔ 13 ß 6 d., *le marc*; — l'argent au titre de 11 *deniers*, 10 *grains*, 51 ℔ 10 ß *le marc.*

Etiage de la riviere de Seine.

La riviere de Seine étoit le Dimanche 24 Juin à 1 pied 4 pouces; le Lundi 25 à 1 pied 4 pouces; le Mardi 26 à 1 pied 4 pouces; & le Mercredi 27 à 1 pied 8 pouces; au-deſſus des plus baſſes eaux.

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi 27 Juin 1764.*

	℔	ß		℔	ß	d.
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔. .	12		à	13	10	
pluſieurs ont vend.	9		à	11	10	
Seigle *le ſep.* 225 ℔	4	10	à	5	10	
Orge, *le ſep.* 225	6	10	à	7		
Avoine *le ſep.* 110	15		à	18	10	
Lentilles	18					
Haricots . . .	16	10	à	34		
Pois gris . . .	15		à	16		
Veſce. . . .	12		à	15		
Féves ſuiſſes .						
Féverolles . .	10	10				
Millet . . .	22					
Chenevis . .	14		à	15		
Sarazin . . .						
Navette . . .	24		à	28		
Farine blutée, *le boiſſeau* . .	21	ß 9	à	28	ß	d.
Remoulage . .	17	6	à	30		

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du 25 au 27 Juin.*

	℔	ß		℔	ß
Froment, *le ſept.*	13 ℔ 10 ß		à	15 ℔	15 ß
pluſieurs ont vend.	12		à	13	5
Orge.					
Veſce.	18				
Avoine *en ſacs.* .	17		à	17	10
Avoine *en banne.*	13	10	à	16	
Farine blutée, le ſac peſant 325 ℔	39				

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1764.	*Du Lundi 25.*	*Mardi 26.*	*Mercredi 27.*	*Jeudi 28.*
Actions des Indes.	987 ½	982 ½	970	
Emprunts de la Comp.				
Promesses de la Comp.			8 ¾	
Actions des Fermes.	1025	1027 ½	1025	
3e Loterie Royale.		792		
Lots de la 3e Loterie.	6e. 8e. t. à 9	5e t. 9	5e t. 9	
Duplicata de la 3e.				
Amortiſſement.		2		
2 ß p ℔ du Dixiéme.	2 ¼	2 ¼		
Annuités.	476	476	475	
Coupons d'annuités.	94 ½	94 ½	94 ½	
Emprunt de 50 millions	9	8 ¾	9	
Colonies, 1759.		7	7 ½	
Récépiſſé des Monnoies				
Époques.	4e 5e à 3. 8e à 12e à 7.	8e. à 12e. à 7.	8e. à 12e. à 7	
CONTRATS.				FESTE.
Sur la Ville.				
A 4 p °/°.	78			
3 p °/° ſur les Cuirs.	56	56		
3 p °/° ſur les Poſtes.				
Bretagne.		6	6	
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Glité de Paris.				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amſterdam.	56 ⅛	56 ⅛	56 ⅛	
Londres.	30 13/16	30 ¾	30 ¾	
Hambourg.	179 ¼	179 ¼ à 179	179	
Madrid.	15 1	15 1	15 1	
Cadix.	15	14 19 6	14 19 6	
Livourne.	95 ¼	95 ¼	95 ¼	
Lyon, *Pâques*.	¼ Bce.	¼ Bce.	¼ Bce.	

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par ſemaine, le Mardi & le Samedi: on y inſere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement eſt de 24 ℔ par année. Il faut s'adreſſer pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les perſonnes qui ne voudroient point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raiſon de 5 ſols la feuille, contenant huit pages.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Samedi 23 Juin.

DE ROTTERDAM, *le* 11 *Juin* 1764,

Prix de différentes marchandiſes ledit jour, argent en banque.

BOIS de brezil ou fernambouc, le cent peſant, 28 à 28 ½ florins ; — bois de ſapain de Siam, 14 ½ à 15 florins ; — bois de caliatour, 16 f. ¼ à ½ ; — indigo de java la ℔, 50 à 166 ß ; — poivre blanc, 16 ß ¼ à 17 ; — canelle longue, 120 à 150 ß ; — canelle courte, 115 ß ; — cloux de girofle 85 ß ; — noix de muſcade, 75 ß ; — argent vif, 34 ß.

Prix des marchandiſes en argent courant.

Arſenic en pierre blanche, 11 florins le *cent* ; — azur des 4 feux, 39 à 45 florins ; — azur des 3 feux, 29 à 33 florins ; — bois de campeche en buche, coupe d'Eſpagne, 9 florins ½ ; — dito pelé d'Hollande, 10 florins ; — bois de Ste. Marthe à 25 ℔ piéce, 14 à 15 florins ; — dito de 20 ℔ piéce, 14 florins ; — bois de fuſtel, 4 ¼ à ½ florins ; — bois de ſandal plat en buche, 5 ½ à 5 florins ; — dito rond, 3 florins ½ ; — bois de caliatour fin moulu, 17 ½ à 18 florins ; — bois rouge, 37 à 50 ß ; — colle d'Angleterre, 27 ½ à 30 florins ; — dito de Flandre, 20 florins ; — colle du Pays, 25 florins ; — ceruſe en pain, 10 florins ¼ à ⅜ ; — curcuma de java, 22 à 24 florins ; — couperoſe d'Angleterre, 50 à 56 ß ; — tourneſol en pain, 38 à 40 florins ; — gomme de ſenegal *en ſorte*, 35 florins ; — galles d'Alep *en ſorte*, 105 à 110 florins ; — dito noires, 130 à 135 florins ; — garance fine, vieille grappe, 54 à 60 florins ; — garance fine nouvelle, 46 à 52 florins ; dito non robée vieille, 42 à 46 florins ; — dito non robée nouvelle, 30 à 36 florins ; — dito commune, 16 à 24 f. — huile de térébentine, 12 florins ; — inde plate, 30 à 32 florins ; — litarge d'or, 11 florins ; — mine de plomb ou miny, 10 florins ¼ ; — orpiment en pierre, 30 à 80 florins ; — dito broyé, 30 à 60 florins ; — piment ou poivre giroflé, 38 florins ; — poix de Bourgogne, 8 florins à 8 ½ ; — indigo guatilmana, 90 à 130 ß la ℔ ; — vermillon entier, 41 à 42 ß *idem* ; — caffé moka du Levant, 18 à 21 ß *idem* ; — dito de java, 10 ß ½ à 10 ß ⅝ *idem* ; — caffé de la Martinique, 7 à 8 ß ¼ *idem* ; — de S. Domingue, 6 ß ½ à 8 ß ¼ *idem* ; — de Bourbon, 8 ß ½ à 10 ß *idem* ; — caffé de Surinam, 6 ß ½ à 7 ß ½ *idem* ; cacao des carraques, en *balles*, 13 ß ¼ à 13 ß ½ *idem* ; — rocou, 10 à 11 ß ; — indigo cuivré, 58 à 60 ß ; — dito mêlé, 60 à 66 ß ; — dito violet, 70 à 80 ß ; — dito bleu, 90 à 100 ß ; — cuirs ſecs en poil, 3 à 7 ß ; — gingembre gris, 15 florins *le cent* ; — dito blanc 46 florins *idem* ; — dito confit, 30 à 40 ß la ℔ ; — ſirop de rafinerie, 8 ½ à 9 florins *le cent* ; — huile rouge de baleine, 61 florins, les 90 *ſtoop* ; — dito blanche, 57 florins ½ *idem* ; huile de morue de la Meuſe, 35 florins les 45 *ſtoop* ; — huile de morue de Bergue, 31 florins les 45 *ſtoop* ; — thé boé, 25 à 34 ß la ℔ ; — thé vert 50 à 90 ß la ℔ ; —

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

cire du Pays, 80 florins *le cent*; dito de Pologne, 80 f. *idem*; — cordage de chanvre net, 13 à 17 f. *idem*; — savon de Marseille, 18 f. $\frac{1}{2}$ *idem*; — miel de morlaix, 11 f. à 11 f. $\frac{1}{2}$ *idem*; — de Nantes, 11 f. *idem*; — de Bordeaux, 32 à 33 f. le *tierçon*; — résine brune; 3 à 4 f. $\frac{1}{2}$ le *cent*; — résine jaune, 5 f. $\frac{1}{2}$ à 6 *idem*; — safran de Gatinois, 15 f. $\frac{1}{2}$ la ℔; — dito de Montauban, 13 $\frac{1}{2}$ à 14 f.; — bierre pour les Isles, 7 f. $\frac{1}{2}$ à 8 f. la *barrique*; — poudre à canon, 46 ℔ le *cent*.

Prix des assurances à Rotterdam, le 11 Juin.

Pour Marseille, & dans un Port de Normandie ou de Bretagne, sur Navire François, 2 p $\frac{0}{0}$; — sur Navire Hollandois, 1 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$.

DE BAYONNE, *le 9 Juin* 1764.

Par des lettres reçues du Cap François, on apprend que la quantité des vaisseaux marchands qui y sont arrivés, a fait diminuer le prix du fret & qu'on ne veut le payer que sur le pied de 10 deniers de la livre.

Le Navire *la Rosalie*, est sorti d'ici pour se rendre au Cap: le Capitaine *la Courtaudiere*, est encore dans ce Port.

La Frégate dont la Ville de Bayonne & le pays de Labour font présent à Sa Majesté, doit partir incessamment pour Rochefort, sous le commandement de M. *Dubroc*.

On continue ici avec vigueur la construction de beaucoup de Navires: tous les chantiers de cette Ville en sont remplis.

Prix de quelques marchandises.

Sucre *clair*, 33 à 34 ℔ *le cent*; — tête, 36 ℔; — petit commun, 39 ℔; — commun blanc, 43 ℔; — fromage, 40 ℔; — jambon, 50 ℔; — huile d'olive, 40 ℔; — cacao des Carraques, 1 ℔ 10 ß *la livre*; — cacao de la Martinique, 15 ß; — de Maragnan, 16 ß; — indigo, 5 ℔ 5 ß; à 5 ℔ 10 ß; — caffé de la Martinique 19 ß; — caffé du Cap, 12 ß *la livre*.

Prix des grains.

Froment du pays, 7 à 7 ℔ 5 ß *la conque*, pesant 65 *livres, poids de marc*; — froment étranger, 6 ℔; — bled d'inde, 4 ℔ 16 ß; — seigle, 4 ℔ 4 ß. La diminution du prix du froment étranger, provient des envois que l'on en fait journellement ici, il en est de même à S. Jean-de-Luz, où il vient d'en arriver 15 mille *conques*.

On a lieu d'espérer une abondante récolte, sur tout en vin, si les produits répondent à l'apparence.

Le prix du vin diminue tous les jours; l'eau-de-vie se vend au Mont de Marsan, 118 ℔; les 32 *veltes*, rendues à bord des Navires, avec espérance de diminution.

DE HONFLEUR, *le 17 Juin* 1764.

Arrivée de Navire.

Il vient d'entrer dans ce Port, le Navire, *le S. Pierre*, appartenant à M. Dumesnil de S. Pierre, venant de la Guadaloupe, dont la cargaison consiste en sucre de diverses qualités, d'excellent caffé *du Lamentin*, avec une partie de gingembre.

Ce Navire doit retourner à la fin de Juillet prochain à la Guadaloupe; les personnes qui voudront y passer ou faire charger des Marchandises à fret, s'adresseront *à M. Dumesnil de S. Pierre, Propriétaire & Armateur à Honfleur*.

DE S. VALERY, *le 16 Juin* 1764.

Arrivée de Navires.

Il est entré dans ce Port, pendant les 15 premiers jours de ce mois le Navire *la Jalousie*, Capitaine M. Bocher, venant d'Ostende, chargé d'alun & de couperose; — *l'Alleta*, Capitaine S. Winsses, venant de Rotterdam, chargée de poivre, de colle & d'autres marchandises; — *l'Espérance*, Capitaine A. Beines, venant de Dantzic, chargée de casseaux & de laine; — *le S. Jean*, Capitaine J. Blavet, venant de la Rochelle, chargé d'Eau-de-vie & de sucre.

DE ROUEN, *le 16 Juin* 1764.

Arrivée de Navires.

Il est entré dans ce Port, le 15 Juin,

le Navire de *Pierre Covin*, venant de Liſbonne, chargé de 12 piéces d'huile de baleine; — de 168 caiſſes de fruit; — de 97 planches & 184 buches de bois de paliſſandre; — de 12 balles de fanons de Baleines; — le Navire *de Jan Tiebbes*, chargé de 85 futailles d'huile de baleine; — de 50 balles de ſoude; — de 28 paquets de fanons de baleine; — de 6 futailles de cire; — de 20 barrils de morue; — de 3350 fromages; — de 8 caiſſes de papier; — d'un barril de droguerie; — de 12 barrils de ſandarac; de 33 ſautions d'étain; — d'un grenier de planches; — de 2 paquets de cuir de Ruſſie; — de 36 ſacs de Noix de galle.

Prix des grains à Rouen, le 13 Juin.

Le meilleur froment, *la mine*, 7 ℔ 15 ß; — celui de *ſeconde qualité*, 7 ß 5 ß; — petit froment, 6 ℔ 10 ß; le bled champart, 5 ℔ 15 ß; — le bon meteil; 5 ℔ 5 ß; — le petit, 5 ℔; — le ſeigle, 3 ℔ 5 ß; — l'orge, 4 ℔ — la bonne avoine, 7 ℔; — la petite, 6 ℔ 10 ß.

Extrait d'une lettre de M. Giroud, Laboureur à Boſſy-ſaint-Georges, du 13 Juin 1764.

» L'analyſe que vous faites, Monſieur, » du livre de M. Dupont, dans votre Gazette du 2 Juin N°. 44, m'a cauſé beaucoup de ſurpriſe: cette analyſe fait ſentir au public une différence conſidérable » dans les frais de l'exploitation d'une » charrue dont j'ai donné le détail dans ma » lettre du 10 Avril, inſérée dans la Gazette, N°. 34, avec le produit net de » 1500 ℔ que M. Dupont donne à l'exploitation d'une charrue du Soiſſonnois, lorſque le bled vaut 18 ℔ *le ſeptier*.

» Quand il y auroit une différence auſſi marquée que vous ſemblez le démontrer, » elle ne tiendroit rien du miracle, & ne » pourroit non plus donner aucune atteinte d'erreur à mon opération.

» Quelle différence, répéterai-je à mon » tour, entre la plus ſavante Théorie & » la phiſique-pratique? La premiere donnant un libre eſſort à ſon vaſte génie, » embraſſe tous les objets & parle de tous » les états en principes généraux; mais » dans quelle erreur n'eſt-elle pas ſujette à tomber lorſqu'elle veut entrer » dans les détails des états dont elle ne » connoît les principes que par ſpéculation. Au-lieu que la ſeconde ne s'appliquant le plus ſouvent qu'à l'étude du » ſeul état où elle ſe borne, en connoît » par expérience juſqu'à la moindre partie du plus petit détail.

» Je ſuis moralement sûr que depuis » Soiſſons juſqu'à Paris, les charrues ne » ſont attelées que de deux chevaux » chacune, & un troiſiéme pour relayer » les deux autres, ainſi qu'il eſt de néceſſité; je ſuis également certain que » cette même charrue n'exploite que difficilement 30 arpens de terre en bled, » meſure de 20 pieds pour perche & 100 » perches pour un arpent, en leur donnant 4 labours: or il faut que cet Auteur ait écrit pour un Pays au-delà de » Soiſſons, & qui m'eſt inconnu, puiſqu'il admet 4 forts chevaux par charrues (*ce ſont ſes termes*) & lui fait exploiter 40 arpens meſure de 22 pieds » pour perche, ce qui revient à 50 arpens » meſure de 20 pieds. Voici ſa premiere » opération.

» Par la ſeconde il avance que la dépenſe annuelle de la culture de cette » charrue, coute au cultivateur 2000 ℔, » & que l'intérêt de ſa miſe primitive doit être de 1000 ℔ ayant dépenſé 10000 ℔, » ce qui fait 3000 ℔ qu'il doit retirer par » préférence, & que lorſque le bled ne » vaut que 12 ℔ *le ſeptier*, la reproduction » de cette charrue, ne monte en totalité » qu'à 3272 ℔ & en prélevant 3000 ℔ il » ne reſte de produit au Laboureur que » 272 ℔ pour acquitter la taille, la location & la dime des 120 arpens de terres » qu'il fait exploiter à chaque charrue, » & lorſque le bled vaut 18 ℔ le *ſeptier*, » le produit net donne 1500 ℔ pour remplir ces mêmes objets. Quoique M. Dupont donne un tableau à la ſuite de cet » ouvrage, je n'apperçois pas aiſément » combien il fait produire de ſeptiers de » bled à chaque arpent pour remplir la » ſupputation de 3272 ℔ le bled étant à » 12 ℔ le *ſeptier*, & celle de 4500 ℔, le » bled à 18 ℔ le *ſeptier*. Il préſente néanmoins par ce même tableau 5 années » de récolte, ſçavoir, l'abondante devant

» rendre 7 ſeptiers, la bonne 6, la mé-
» diocre 5, la foible 4, & la mauvaiſe
» 3 *ſeptiers*, ce qui fait un total de 25 *ſep-*
» *tiers*, mais ſuivant les prix auſquels on
» porte le bled, & les comparant aux pro-
» duits des ſommes annoncées, le calcul
» ne me paroît point juſte.

» Il veut démontrer en outre que les
» frais annuels de chaque arpent, mon-
» tent y compris la taille & la location à
» 66 ℔, ce qui reviendroit en totalité pour
» les 40 arpens qu'il fait exploiter à cha-
» que charrue à 2640 ℔ pendant qu'il n'a
» fixé ces mêmes frais qu'à 2000 ℔ & vou-
» lant faire entendre que la récolte de cha-
» cun de ces arpens, peut produire an-
» née commune, 5 ſeptiers; il dit que
» chaque ſeptier, coute au cultivateur,
» de valeur intrinſeque, 13 ℔ 4 ß. Voi-
» là à la vérité une différence de 4 ℔ 13 ß
» 4 ₰ par ſeptier, ſur les frais des envi-
» rons de Paris à ceux de Soiſſons. Mais
» j'ai à répondre à cette objection, qu'il
» peut être très-probable que le ſeptier
» de bled ne coute au cultivateur au-delà
» de Soiſſons, que 13 ℔ 4 ß, tandis qu'il
» peut être également conſtant qu'il coûte
» aux environs de Paris 17 ℔ 17 ß 4 ₰: &
» en voici les raiſons. En général dans
» le Soiſſonnois la main d'œuvre y eſt au
» meilleur marché poſſible; le domeſtique
» mange à peine de la viande & ne boit
» de vin que les 4 fêtes annuelles; objet
» déjà intéreſſant? Il faut y joindre la lo-
» cation des terres, la taille, & les autres
» frais domeſtiques, qui, à peine chez eux
» égalent la moitié des nôtres. Ne ſont-
» ce pas en un mot ces différens objets
» qui mettent le plus ou le moins de prix
» aux bleds.

» Mais ſi mon ouvrage étoit ſuſceptible
» de critique, il ſeroit plus aiſé de la faire,
» que de celui de M. Dupont. J'ai détail-
» lé les différens objets de ma culture par
» chapitre; j'en ai fixé le produit par ar-
» pent, & ſi j'ai employé quelques arti-
» cles que l'on jugea ne devoir pas faire
» partie de la dépenſe, on peut me le
» reprocher & j'y répondrai avec ſatisfac-
» tion.

» J'ai encore obſervé que cet Auteur,
» dans le réſumé de ſes chapitres, répé-
» toit à différentes fois que lorſque le bled
» ne ſe vend que 11 ℔ *le ſeptier*, il ne reſte
» aucun produit net au Cultivateur, c'eſt-
» à-dire, que la culture lui coûte ce prix,
» ſans comprendre ni taille, ni location;
» or en partant de ce principe je me trou-
» verois très-rapproché de M. Dupont, le
» produit de mon arpent étant de 6 *ſep-*
» *tiers*, ma taille & ma location, tant
» pour l'année de jacheres que pour celle
» de récolte, montant à 36 ℔ diviſées en ſix,
» c'eſt 6 ℔ par *ſeptier*, qui jointes aux 11 ℔
» par ſeptier dont parle notre Auteur,
» voilà mon ſeptier par ce moyen porté à
» 17 ℔, & il n'y auroit pour lors que 17 ß
» 4 ₰ de différence à celui du Soiſſonnois.

» Par tout ce raiſonnement je n'entends
» point donner atteinte aux vaſtes lumie-
» res de M. Dupont, au contraire, je
» reſpecte ſa profonde théorie. Je con-
» viendrai, d'après lui, que la liberté du
» commerce des grains eſt un garand ſûr
» contre toute crainte de diſette, & pour
» arrêter la folle ambition des Fermiers,
» qui n'a été fondée juſqu'à préſent
» que ſur l'extrême variation du prix des
» des bleds, & qui ceſſant d'être ſujets à
» aucune révolution, forcera ces mêmes
» Cultivateurs à apprécier avec modéra-
» tion les terres qu'ils voudront affermer».

PRIX *des grains à Lagny, le Vendredi 8 Juin.*

Le bled vieux, 11 à 12 ℔ *le ſeptier*; — le bled nouveau, 10 à 10 ℔ 10 ß; il y a eu du bled nouveau vendu 8 & 9 ℔; — le ſeigle, 4 ℔ 10 ß à 5 ℔.

Le ſeptier de bled, celui de ſeigle & de l'orge, peſent chacun les quatre cinquiémes de celui de Paris, c'eſt-à-dire, que lorſque le ſeptier de Paris peſe 250 *liv.* celui de Lagny peſe 200 *livres.*

Les 10 minots d'avoine ſont égaux aux 24 boiſſeaux ou au ſeptier de Paris.

LIBRE *Exportation des bleds.*

Nous nous empreſſons d'annoncer l'importante nouvelle de la libre Exportation du bled chez l'Etranger, décidée au Conſeil en préſence de Sa Majeſté, le 17 de ce mois. Ce nouveau bienfait du Monarque bien aimé qui nous gouverne, eſt une nouvelle preuve de ſa ſenſibilité aux vœux de ſes fidèles Sujets. Nous ne don-

nons point le détail des legeres conditions auxquelles l'Exportation eſt ſoumiſe; nous ſommes certains que l'Exportation & l'Importation des bleds ſeront déſormais libres par tous les Ports & par toutes les Villes du Royaume. Nous rapporterons dans notre Feuille, la Loi qui les autoriſe dès quelle ſera rendue publique & quelle ſera imprimée. Et ſi nous en prévenons la publicité, contre notre uſage ordinaire, c'eſt que par tout ce qui a été rapporté dans nos Gazettes, ſur cet important objet, nous devons juger de l'empreſſement du public à être informé de cette permiſſion. D'ailleurs cet ouvrage conſacré à publier tout ce qui intéreſſe le bonheur de la Nation, doit ſans aucun retard l'inſtruire de tout ce qui lui eſt avantageux & particulierement du ſuccès qu'elle vient d'avoir en obtenant ce quelle deſire depuis long-tems. Nous aurions craû lui manquer ſi nous avions différé à lui faire connoître les bontés paternelles du Prince ſous l'empire duquel nous avons le bonheur de vivre, & retarder d'un moment la ſatisfaction avec laquelle tous les François s'empreſſeront de porter aux pieds du Thrône, leurs ſentimens d'amour, de reſpect & de reconnoiſſance, pour le plus juſte & le meilleur des Rois.

AVIS *intéreſſant.*

Le ſort de la Compagnie des Indes a été décidé au Conſeil du Roi tenu le Samedi 16 du courant : Sa Majeſté céde à cette Compagnie pour l'indemniſer des pertes que la guerre lui a occaſionnées, ſes 12000 actions & ſes billets d'emprunt, rentre en poſſeſſion de la Ville de l'Orient, de la côte d'Afrique & des Iſles de France & de Bourbon. Le Roi exige que la Compagnie s'occupe tout de ſuite & ſans relâche à rétablir ſon commerce ſur le meilleur pied, & lui laiſſe à cet effet toute liberté.

DE PARIS, *le* 18 *Juin* 1764.

Extrait de la lettre d'un abonné de la Gazette du Commerce.

» De tous les inconvéniens, de tous les » maux auſquels les gens de la campagne » ſont expoſés, il y en a un qui me fait » frémir, c'eſt la rage. J'ai habité les cam- » pagnes, j'ai vu qu'un chien enragé com- » muniquoit ce mal, tant aux hommes » qu'aux différentes eſpèces de beſtiaux » qui y ſont. Voilà donc un des plus terri- » bles fleaux qui puiſſent ravager les cam- » pagnes. Je vais propoſer deux remédes » pour la guériſon de cette cruelle maladie: » le premier, c'eſt de *l'opium*, il calme, il » ſuſpend, il relâche, *&c.* Le ſecond que » je viens de trouver dans un livre intitu- » lé *abregé de l'Hiſtoire des inſectes*, eſt que » le hanneton eſt un ſpécifique contre la » rage; *on prend cinq de ces inſectes pour* » *un adulte, & trois pour une jeune perſonne.* » *On les fait mourir dans du miel, & enſuite* » *on en ôte la tête comme inutile*; on pile » le reſte du corps, on le donne à la per- » ſonne mordue, le matin avec une cuil- » lierée du miel dans lequel on les a étouf- » fés; la premiere priſe ſe prend à quel- » qu'heure que ce ſoit, & le plutôt qu'il » eſt poſſible après la morſure, on conti- » nue ce reméde pendant 7 jours; on doit » donc ramaſſer des hannetons & les con- » ſerver dans du miel ou dans de l'huile » d'olive pour s'en ſervir au beſoin, la » rage ſe gagnant également dans les » grands froids comme dans les grandes » chaleurs, il y a encore un autre reméde » qui a été inſéré il y a 10 ou 11 ans dans » le Mercure de France; il étoit entre les » mains d'un Curé de Bretagne qui avoit » guéri une femme de 22 ans dans ſon » ſeptiéme mois de groſſeſſe, & à ſon » ſeptiéme accès. Enfin, quoique je ne ſois » pas riche, je vous prie de recevoir la » ſomme de 300 ℔ que je vous envoie, » pour être diſtribuée, ſçavoir, 100 ℔ au » Bureau d'agriculture de Paris; 100 ℔ à » celui de Rouen, & 100 ℔ à celui de » Rennes. MM. les Directeurs & Aſſociés » de ces différens Bureaux d'agriculture, » diſtribueront cette ſomme comme ils le » jugeront à propos aux Particuliers, qui, » avec les remédes que j'indique ci-deſſus, » auront guéri quelques perſonnes ou ani- » maux atteints de ce mal. J'engage & je » prie ces MM. d'examiner avec l'atten- » tion la plus ſcrupuleuſe, ſi les deux re- » cettes que je propoſe ſont telles, qu'en » les pratiquant on puiſſe enfin trouver, » un ſpécifique contre la rage.

» J'obſerverai à l'égard de l'uſage de » l'opium (en pareil cas) que M. David

„ (a) m'a dit que pour l'emploi de ce re-
„ méde, les ſymptômes & la conſtitution
„ du malade, tant hommes qu'animaux,
„ devoient ſeuls décider de la doſe ;
„ il faut donc que ce reméde ſoit admi-
„ niſtré par quelqu'un d'intelligent, mais
„ qu'en général en n'en donnant point une
„ doſe qui puiſſe jetter dans un aſſoupiſſe-
„ ment mortel, on peut en donner de
„ fortes, veiller avec attention au réveil
„ du malade, qui doit dans ce moment
„ être très-altéré, & lui adminiſtrer promp-
„ tement des boiſſons raffraichiſſantes, &
„ le plus fréquemment qu'on pourra, on
„ éteindra par ce moyen la fiévre prin-
„ cipale qui eſt celle de la rage, & la fer-
„ mentation occaſionnelle qu'elle excite
„ dans le ſang.

MM. les Sécretaires des Bureaux d'Agriculture de Paris, de Rouen & de Rennes, ſont priés de faire recevoir à la caiſſe de la Gazette de Commerce les 100 ℔ que le Directeur doit remettre à chacun d'eux, ſuivant l'avis ci-deſſus.

DE MARSEILLE, *le* 10 *Juin* 1764.

Arrivée de Navire.

Il eſt entré dans ce Port du 1 au 5 Juin, le Patron, *Jean-Baptiſte Cnete Breton*, commandant le Brigantin ; *les deux amis*, venant de Nantes, chargé de 970 charges de bled ; — le Patron, Raymond Niquet, de Cette, commandant la Tartane, *la Paix*, venant de Cette, chargée de 850 charges de ſeigle ; — le Patron Barthelemi Valat, de Sèjean, commandant la Tartane, *Notre-Dame du Mont-carmel*, venant de Narbonne, chargée de 400 charges de bled ; — le Patron, Marin André, de S. Raphael, commandant la Tartane, *S. Jean-Baptiſte*, venant de Fréjus, chargée d'environ 900 millerolles d'huile ; — le Patron, Ambroiſe Dauzan de Meuton, venant dudit lieu, commandant le Bateau *S. Michel*, chargé d'environ 200 millerolles d'huile ; le Capitaine Joſeph Pons, de Minorque, commandant la Barque, *la veuve de Montenegre*, venant de Mahon, chargée de diverſes marchandiſes.

(a) *M. David homme ſçavant & très-connu, c'eſt lui qui vient de remporter le prix de l'Académie de Chirurgie de Paris ſur les tumeurs, & leurs traitemens tant internes qu'externes.*

AVIS DIVERS.

En conſéquence du prix de 300 ℔ propoſé dans la Gazette de Commerce du Samedi 11 Février dernier, n° 12, à ceux qui parviendroient à découvrir en France des terres à Foulon pareilles à celles dont l'Angleterre eſt en poſſeſſion, pluſieurs particuliers nous ont écrit qu'ils comptoient par leurs différentes recherches avoir trouvé de ces précieuſes terres, & qu'ils étoient prêts à en préſenter différens échantillons aux perſonnes qui doivent juger de leurs qualités ; nous avertiſſons donc tous ceux qui ont employé leurs ſoins à des opérations ſi utiles, que c'eſt *à M. de Paleine, Sécrétaire perpétuel du Bureau d'Agriculture de Paris, y demeurant, rue Montmartre vis-à-vis celle de la Juſſienne*, auquel on doit s'adreſſer & à qui il faut remettre les échantillons de ces terres.

Le ſieur CAMUS, Marchand Confiſeur, à la Ville de Verdun, rue des Lombards à Paris, eſt parvenu à compoſer deux *Pâtes* ſéches ; ſçavoir, une d'amande pour l'orgeat, & une de limon pour la limonade. Elles peuvent ſe tranſporter par tout ſans être ſujettes à aucune corruption ; elles ſont très-ſupérieures aux ſyrops ordinaires. Ces Pâtes ſe vendent en tablettes ; celle de limon 2 ℔ 8 ß *la livre*, & celle d'orgeat 2 ℔, une livre de chacune de ces tablettes ſuffit pour faire quatre pintes de boiſſon, & elles fondent ſi bien dans l'eau qu'il n'y reſte aucune apparence de Pâte.

VOLAILLE ET GIBIER.

Prix de la volaille à Paris, le Mercredi 20 Juin.

	℔	ß	d.
Le Chapon gras, nouveau.	3		
Le chapon vieux	2		
La Poularde nouvelle . . .	2	10	
La Poularde vieille	1	10	
Le Dindon gras	5		
Le Dindon commun . . .	3		
Le Poulet gras, *mort* . . .	2	5	
Le Poulet commun	1	4	
Le gros Poulet, *en vie* . . .	1	9	
Le Poulet commun, *en vie*		19	
Le Ramier	4		
Le gros Pigeon	1		
Le Pigeon commun . . .		17	
Le Bizet		6	
Le Levraut	5		
Le Lapreau	1	5	

La Caille 10
Le Caneton de Rouen . . 3
Le Canard commmun . . 1 4
La Tourterelle 1 15

FOURAGES.

Le foin a été vendu à la barriere S. Michel, le Lundi 18 Juin, 37 à 38 ℔ *le cent*, le Mardi 19 Juin, 38 à 39 ℔, & le Mercredi 20 Juin, 39 à 40 ℔.

La paille a été vendue le Mercredi 20 Juin, au *Fauxbourg* S. Martin, 12 ℔ 12 ℔ 10 ß & 13 ℔ *le cent*. L'élite du foin a été vendue 34 & 35 ℔ *le cent*.

PRIX *de l'or & de l'argent à Paris le 20 Juin.*

L'or fin, 100 ℔ *l'once*, — l'or au titre, 84 ℔; — l'argent fin, 53 ℔ 13 ß 6 ₰, *le marc*; — l'argent au titre de 11 *deniers*, 10 *grains*, 51 ℔ 15 ß *le marc*.

Etiage de la riviere de Seine.

La riviere de Seine étoit les Lundi & Mardi, 18 & 19 Juin à 1 pied 8 pouces, le Mercredi 20 à 1 pied 7 pouces, & le Jeudi 21 à 1 pied 6 pouces au-dessus des plus basses eaux.

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi 20 Juin* 1764.

Froment, *le septier*,	℔	ß	℔	ß	₰
pesant 240 ℔. .	12	15	à 13	10	
plusieurs ont vend.	8		à 12	10	
Seigle *le sep.* 225	℔ 4		à 6		
Orge, *le sep.* 225	6	10	à 6	15	
Avoine *le sep.* 110	13	10	à 18	15	
Lentilles à la R.					
Haricots . . .	15		à 24		
Pois gris . . .	16				
Vesce. . . .	11	10	à 14	10	
Féves suisses .	15		à 15	10	
Féverolles . .	11	10	à 12		
Millet . . .	22				
Chenevis . .	13		à 15		
Sarazin . . .	7	10			
Navette . . .	30				
Farine blutée, *le boisseau* . .	21 ß		à 28 ß		₰
Remoulage . .	16	9	à 30		

PRIX DES GRAINS *vendus en sacs sur le Port de la Grêve, du 18 au 20 Juin.*

Froment, *le sept.*	13		à 15	℔ 5	ß
plusieurs ont vend.	12		à 15		
Orge.	6	10			
Vesce.	11	10	à 12		
Avoine *en sacs*. .	1[illegible]				
Avoine *en banne*.	13		à 13	10	
Farine blutée, le sac pesant 325 ℔	30				

CHANGE DE LONDRES

Avec les différentes Places de l'Europe, le 12 juin 1764.

Amsterdam, 2 usances ½	. 36	9
D°. à vue	. 36	6
Rotterdam, 2 usances ½	. 36	9
Hambourg, 2 usances ½	. 35	
Paris	. 30	½
D°. 2 usances . . .	. 30	¼
Bordeaux, 2 usances .	. 30	¼
Cadix	. 38	
Madrid	. 38	¾
Bilbao	. 38	
Livourne	. 48	⅝ à ¼
Gênes	. 47	¼
Venise	. 50	¼
Lisbonne	. 5	5 ¾
Porto	. 5	4 ⅝ à ¾
Dublin	. 9	
Agio de la banque d'Holl.	3	⅛ à ¼

Prix des matieres d'or & d'argent & de la Cochenille à Londres le même jour.

Or en espèces	3 ℔	18 ß	3 ₰
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares . .	5	2	¼ à ⅛ à ½
D°. petites	5	2	¼ à ⅛ à ½
Grandes Mexicaines . .	5	2	¼ à ⅛ à ½
D°. petites	5	2	¼ à ⅛ à ½
Argent en barres . . .	5	3	¼ à ⅛ à ½
Cochenille la ℔ . . .	14 ß	6 à 9	₰

PRIX DES FONDS PUBLICS *en Angleterre, le* 12 *Juin.*

Actions de la banque . .	
De la Com. des Indes . .	
Actions de la Mer du Sud.	
Anc. Ann. de la M. du S.	83 ¼
D°. Nouvelles	84 ⅛ à ¼
D°. réduites à 3 p° . .	84 ⅛
D°. consolidée à 3 p° .	85 ½ à ⅜ à ¼
De la Com. des In. à 3 p°	
D°. de 1751 à 3 p° . . .	
D°. de la banque 1756, à 3 ½ p°	
D°. 1758, à 3 ½ p° . .	89 ¼
D°. 1762 à 4 p° . . .	97 ¼ à ⅜
Bill. de la C. des I. prime.	17 à 15
De l'Ech. 1763. Escompte	3 à 2
De la Mar. payable en Janv. Escompte	
Annuités à long termes .	26 ⅛
Souscriptions 1763 . .	
De la Marine. à 4 p° .	93 ⅛ à ½

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1764.	*Du Lundi 18.*	*Mardi 19.*	*Mercredi 20.*	*Jeudi 21.*
Actions des Indes.	990	990	995	
Emprunts de la Comp.	464	464		
Promeſſes de la Comp.	8 ¾ 4000	8 ½	8 ½	
Actions des Fermes.	1027 ½	1027 ½	1027 ½	
3e Loterie Royale.		790	792	
Lots de la 3e Loterie.	8 t. 9, 10 t. 1 ½ B.	10 t. 1 ½ B.		
Duplicata de la 3e.	76			
Amortiſſement.				
2 ß p # du Dixiéme.		2 ½		
Annuités.	475	475	475	
Coupons d'annuités.	95	95	95	
Emprunt de 50 millions	8 ¼	8 ¼	8 ¼	
Colonies, 1759.	7	7	7	
Récépiſſé des Monnoies				
Époques.	8 à 12 7 p ⁰/₀	3 & 4 2 ½ p ⁰/₀, 8 7 p ⁰/₀.	7 à 12 7 p ⁰/₀	
CONTRATS.				FESTE.
Sur la Ville.				
A 4 p ⁰/₀.				
3 p ⁰/₀ ſur les Cuirs.	56	56	56	
3 p ⁰/₀ ſur les Poſtes.				
Bretagne.	6		6	
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Gité de Paris.				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amſterdam.	56			
Londres.	30 11/10			
Hambourg.	179 ¼			
Madrid.	15 1 6	*idem*	*idem*	
Cadix.	15 6			
Livourne.	95 ½			
Lyon, *Pâques.*	¼ Bce.			

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par ſemaine, le Mardi & le Samedi: on y inſere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement eſt de 24 # par année. Il faut s'adreſſer pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les perſonnes qui ne voudroient point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raiſon de 5 ſols la feuille, contenant huit pages.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Mardi 12 Juin.

DE LISBONNE, *le 8 Mai 1764.*

IL eſt entré dans ce Port depuis le 29 Avril juſqu'au 5 Mai, 23 Vaiſſeaux, dont 6 Anglois, le paquebot *Hannover*, Cap. William Copeland, venant de Falmouth en 6 jours avec une malle; *le S. Thomas*, Cap. Wyatt Ste Barbe, venant de Southampton, chargé de bled; le *Friendship*, Cap. John Pulleine, venant de Hull, chargé de charbon de Pierre; *S. George*, Cap. Richard Brooks, venant de Gênes, chargé de diverſes marchandiſes; *l'Eliſabeth*, Cap. Alexandre Hackney, venant de Malthe, en 31 jours ſur ſon leſt; *le Chicheſter*, Cap. Thomas Auſtin, venant de Corck, chargé de beurre; 7 Danois, *l'Eliſabeth*, Cap. Hans Schmerkel, venant de Moreia, chargée de bled & de millet; *Fredericus Rex*, Cap. Mourits Axſen, de d'Antzic, chargé de bois; *le Angelen Gabriel*, Cap. Peder Hanſſen, de Bergen, chargé de bois; *la Concordia & Amor*, Cap. Gerdt Hagelſteen, venant dudit lieu, ſur ſon leſt; *la Catherine*, Cap. Friederick Dochedall, de Norvvege, chargée de bois; *bona Speranca*, Cap. Jurgen Laſſen, de Memel, chargée de lin & de bois; *la Providentia*, Cap. Jan Peter Clavier, de Hambourg, chargée de ſeigle, & d'autres marchandiſes; 3 Hollandois, *le Jacobus*, Cap. Eldert. Kray, venant d'Amſterdam, chargé de bled, *l'Anna Geertruydem*, Cap. Pieter Willems, d'Amſterdam, chargée de mâture; *le Pynapple*, Cap. d'Ouwe Theunis Reus, d'Amſterdam, chargé de bled; 2 Suédois *le tre-Brodre*, Cap. Olaus Siolin, venant de Werberg, chargé de bois; *le Freden*, Cap. Samuel Orre, venant de Malaga, chargé de diverſes marchandiſes pour ce Port, & de bois pour Bayonne; 2 François, le *S. Jean-Baptiſte*, Cap. Pierre Biller, de Morlaix, chargé de cuirs; *L'union*, Cap. Jean Lambert, du Havre de Grace, chargée de bled, de farine & de biſcuit; 2 Eſpagnols, *le S. Chriſtoval*, Cap. Joſeph Sarda, d'Alicante, chargé d'huile, de vinaigre & *d'eſparts*; le *Sta Anna eſanta Roſe*, Cap. Izidoro Fabregas, venant de Bayonne en 8 jours chargée de brai, & de goudron; 1 Portugais, le *Ste Anne & S. François de Paule*, Cap. Louis de Freitas da Silva, venant de l'Iſle Madeira, chargé de vin, & de diverſes *commiſſions*.

Il en eſt ſorti dans le même tems 10, dont 7 Anglois *le paquebot l'Expedition*, Cap. George Oake allant à Falmouth; *le Good Vvill*, Cap. John d'Andiſſon allant à Hambourg, chargé de ſucre, de tabac, de vin & de fruit; *le Mulberry*, Cap. Jeremy Kalahan, allant à Londres, chargé de fruit; *l'Ann*, Cap. John. Mc. Chere, allant ſur ſon leſt à Setubal; *le Prince Edward*, Cap. Peter Dixon, allant audit lieu ſur ſon leſt; *le Neptune*, Cap John Blackford, allant à Londres, chargé de vin & de fruit; *le Culloden*, Cap. Richard Hunter, allant à Setubal ſur ſon leſt; 2 Danois, le *Vreede*, Cap. Boncke Ipſen, allant à Gênes, chargé de tabac & de ſucre; le *Multer Elſchen*, Cap. Pieter Boy Claeſen, allant à Marſeille, chargé de cuirs; 1 de Dantzic *les Nayades*, Cap. Erdmann Friederik Fick, allant à Setubal ſur ſon leſt.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Cours des Changes du 8 Mai.

Amſterdam	48
Londres	66 ¾
Genes	726
Livourne	
Cadix	
Madrid.	2360
Seville	
Paris	460* à 462

DE MARSEILLE, *le 2 Juin* 1764.

Il eſt entré dans ce Port du 23 au 29 Mai, le Patron Jean-Pierre Marar, de Narbonne, commandant la Tartane, *S. Reymond*, parti de Naples le 11 Mai en leſt, où il a laiſſé les Capitaines *Loudieu*, *Tourre*, *Reinard*, *Cannac*, *Teſtus*, *Delort*, & pluſieurs autres François qu'il ne connoit point; il a abordé le 18 à Livourne & en a mis ſous voile le 20. Le Conſul de France qui reſide en ce Port lui a dit qu'il y avoit des armemens de Salé, ſur le parage du Cap Bon.

Le Capitaine Juſtinien Preſent, de Marſeille, commandant la Courvette *l'Eſprit Saint*, parti de Livourne le 21 Mai, dit avoir rencontré le 22 une Galiote qui a paſſé près de lui à la portée du piſtolet, étant à 2 lieues N. S. de Monaco, ſans que perſonne lui ait rien dit.

Le Capitaine Jean Brunet, de Marſeille, commandant le Vaiſſeau, *l'Eſperance*, parti du Cap François le 21 Février, chargé de ſucre, de caffé & d'indigo, où il a laiſſé les Capitaines *Couture*, *Palot*, *Gingou*, *Fiaſtre*, & le Bâtiment du feu Capitaine *Callamand*, en charge pour cette Ville. Il dit n'avoir rencontré depuis ſon départ du Cap, que le Capitaine *Vigne*, de S. Chamas, qu'il a vû le 6 de ce mois, 20 lieues avant d'être à la hauteur de Gibraltar.

Le Capitaine Louis Charras, de S. Chamas, commandant la Pinque, *S. Joſeph*, parti de Smyrne le 26 Février en leſt, a abordé le 27 à *Sandarli*, où il a chargé du bled, il en a mis ſous voile le 20 Avril. Il y a laiſſé le Capitaine *Leidet*, ſous charge; il a relaché le 18 Mai à *Lorittam*, à la vue d'un Chebec qui lui a paru Barbareſque; il rapporte que le 22 étant ſur le banc de la Caſſe, il a parlé aux Capitaines, *André & Hermite*, allant dans le Levant, & que le 25 étant à 20 lieues de diſtance N. S. des Iſles d'Hieres, il a vu deux Frégates, & trois Chebecs de conſtruction Françoiſe, faiſant route au S.

Le Capitaine, Guillaume Rouviere, d'Agde, commandant la Barque, *la Vierge de miſericorde*, parti d'Almerie le 2 Mai, où il a laiſſé les Capitaines *Loubatiere*, allant au Port-au-Prince, & *Dallet*, de Caſſis, deſtiné pour le Havre. Il a abordé le 3 aux Aigles, & y a laiſſé le Capitaine *Vente*, qui doit y charger pour Marſeille.

Le Capitaine Louis Guigou, de la Seine, commandant le Vaiſſeau, *l'Emanuel*, parti du Cap-François le 15 Mars, chargé de ſucre, de caffé, d'indigo & de cuirs, où il a laiſſé les Capitaines, *Fiaſtre*, *Couture*, *Daniel*, *Blancard*, *Patot* & *Granet*; il en a mis ſous voile avec le Capitaine *Fortalis*, qu'il a quitté le même jour, & il l'a revu huit jours après à 40 lieues N. E. de *Cayque*.

Le Capitaine Jean Boſſi, de Nantes, commandant le Senau, *la Poſte de Cadix*, parti de Nantes le 4 Avril, a abordé le 7 Mai à Cadix, en a mis ſous voile le 11, il y a laiſſé une Polacre Françoiſe venant des Iſles, deſtinée pour Marſeille, il rapporte que le 13 étant près de Malaga, il a vu un gros Vaiſſeau faiſant route vers la Barbarie, par les vents contraires, & qui avoit à ſa ſuite un Bateau.

Le Capitaine Jean Julien Tortel, de la Seine, commandant le Vaiſſeau, *le S. Vincent*, parti du Port au Prince le 7 Mars, chargé de ſucre, de caffé, d'indigo & de cuirs, où il a laiſſé les Capitaines, *Olive*, *Michel*, & le Vaiſſeau *le Dragon*, il eſt entré dans le Détroit le 12 Mai; il rapporte que le 17 il a vu ſur le Cap Martin, deux Vaiſſeaux faiſant route à L'O. qui lui ont paru du port de 8 à 10 milles *quintaux*.

Le Capitaine, Albert le Prouveur, du Havre, commandant le Vaiſſeau, *la Royale*, parti du Havre le 21 Avril, eſt entré dans le Détroit le 6 Mai; il rapporte que le 15 étant par le travers de l'Iſle d'Ivice, il a parlé au Commandant de trois Frégates & cinq Chebecs Eſpagnols.

DE DAX, *le premier Juin* 1764.

Le Magiſtrat qui préſide à la Police de cette Ville, ſe tranſporta un des jours

du mois dernier, au marché, & fit la visite des principales marchandises qu'on avoit exposées en vente, il saisit à un Marchand environ 40 quintaux de résine. Cette marchandise est en pains qui pésent 200 quelques livres. Ce Magistrat pour s'assurer de la fraude, fit casser à coups de marteau, un de ces pains; il y trouva dans l'intérieur, du sable & d'autres matieres de poids, qu'on avoit jettées dans la fonte. Comme ce fraudeur avoit déjà été puni pour le même délit par une amende, & par la confiscation de sa marchandise, le Magistrat a sévi contre lui avec rigueur en joignant l'éclat à la punition; il a fait brûler sa résine en plein marché, & l'a condamné à une amende envers le Roi.

Le même Magistrat condamna un Marchand à une amende au profit des Hôpitaux pour avoir jetté dans la fonte de sa cire du suif & d'autres matieres étrangéres, & en avoir été convaincu d'après l'examen des principaux Ciriers de la Ville.

De Bordeaux, *le* 28 *Mai* 1764.

Il est entré dans ce port, les 21 & 22 Mai, *la Phelix*, de Quimper, Capitaine Lepont Dufortin, du port de 200 tonneaux; *la Garonne*, de Marseille, de 400 tonneaux, Capitaine Abeille, venant du Port-au Prince; *le S. Louis*, du Cap, de 90 tonneaux, Capitaine Mathieu Lartigue, venant dudit lieu; *la Toison d'or*, de Bordeaux, Cap. Joseph Raymond venant de . . . . & *les trois Amis*, de la Martinique, de 150 tonneaux, Capitaine Labat, venant dudit lieu, tous cinq chargés de 769 barriques, 12 tierçons, 17 quarts, 2 ancres de sucre brut; — 535 barriques, 86 quarts, 11 tierçons, 2 ancres de sucre terré; — 38 barriques, 6 quarts de sucre tête; — 113 barriques, 58 tierçons, 243 quarts, 220 sacs, 34 futailles, deux ancres de caffé; — 87 balles, 25 ballots, 1 sac de coton; — 29 bouteilles, 5 caisses de liqueurs; — 1 caisse, 10 caves de sirop; — 14 barrils, 2 caisses, 1 caisson de confitures; — 58 sacs, 6 quarts de cacao; — 140 sacs de cacao des caraques; — 6 greniers, 2 paquets, 1 barril de canefice; — 8 barriques, 22 tierçons, 25 quarts, 5 ancre, 1 barril d'indigo; — 3 barrils, 2 quarts de carret; — 2 dents de morphil; — 1 barrique & demie de vieux cuivre; — 696 côtés de cuirs tannés; — 4 greniers de bois de Campêche; — 2 greniers de bois de Gayac.

Navires en coutume pour les Isles.

Le Fidele, de Bordeaux, Armateur le sieur *Auger*, *Chevret*, Courtier; *le Juste*, de Bordeaux, Armateur le sieur *Auger*, *Chevret*, Courtier; *l'Elisabeth*, de Cherbourg, Capitaine *le Sage*, Armateur le sieur *Caila*, *Delmestre*, Courtier; *l'Aventurier*, de Bayonne, Armateurs MM. *Bethman & Meinicken*, *Chevret*, Courtier; *l'Anne-Elisabeth*, de Bordeaux, Armateur le sieur *Dravement*, *Chevret*, Courtier; *la Guadaloupe*, de la Guadaloupe, Capitaine *Picard*, Armateur le sieur *Dudouet*, *Delmestre*, Courtier; *le Bizarre*, de Bordeaux, Armateur le sieur *Bonaffé*, *Caubet*, Courtier; *la charmante Nanon*, de Bordeaux, Armateur le sieur *Defieux fils*, *Iude*, Courtier; *la Sainte Anne*, de Bordeaux, Armateur le sieur *Aquart*, *Caubet*, Courtier; *l'Union*, de Bordeaux, Armateur le sieur *Legal*, *Caubet*, Courtier; *le S. Felix*, de Bordeaux, Capitaine *François Ladebade*, Armateur le sieur *P. Texier*, *Chevret*, Courtier; *la Julie*, de Bordeaux, Armateurs les sieurs *Paul Nairac & Fils*, *Caubet*, Courtier; *le Victorieux Américain*, de la Martinique, Capitaine *Claude Lunet*, Armateur le sieur *Berard*, *Caubet*, Courtier; *l'Eveillé*, de Bordeaux, Armateur le sieur *Gellibert*, *Delmestre*, Courtier.

De la Rochelle, *le* 29 *Mai* 1764.

Prix des grains à Marans le 15 *Mai.*

Froment nouveau, 148 à 150ᴴ *le tonneau*, pesant environ 2200 ℔ *poids de marc*; seigle nouveau, 100 à 102ᴴ; orge nouvelle, 52 à 55ᴴ; farine *superfine*, 30 à 31ᴴ; farine ordinaire, 28 à 29ᴴ; farine de gruau 23 à 24ᴴ *la charge*, pesant 260 ℔ *poids de Marc.*

Prix de quelques marchandises à la Rochelle.

Eau-de-vie, 81ᴴ les 27 *veltes*; — sucre terré, *premiere sorte*, 55 à 56ᴴ *le cent*; — *seconde sorte*, 50 à 52ᴴ; — *troisieme*, 45 à 46ᴴ; — *quatrieme*, 41 à 42ᴴ;

— commun, 39 à 40 ℔; — tête 38 à 39 ℔; — sucre brut, 32 à 34 ℔; — coton de Saint Domingue, 140 ℔; — indigo de S. Domingue cuivré, 5 ℔ 15 ſ *la livre*; — indigo mélangé, 6 ℔ 10 ſ; — indigo de la Louiſiane, 4 ℔ 10 ſ à 4 ℔ 15 ſ; — caffé de S. Domingue, 12 à 13 ſ *la livre*.

Arrivée de Navires à la Rochelle.

Il eſt entré dans ce Port, le Navire *le Dauphin*, Capitaine Collinet; *l'Eliſabeth*, Capitaine Collard; *la Fortune*, Capitaine Robin, venant du Port-au-Prince, & le Navire *la Mariette*, Capitaine Jean-Auguſtin, venant de S. Marc, chargés de 29 barriques, 40 boucauds, 14 ancres, 8 tierçons, 12 quarts d'indigo; — de 583 barriques, 83 quarts, 5 ancres de ſucre brut; — de 140 barriques, 8 ancres, 82 quarts de ſucre terré; — de 18 boucauds, 78 barriques, 5 tierçons, 5 ancres, 195 quarts, 188 ſacs de caffé; — de 14 cuirs tannés & 169 cuirs en poil; — de 77 balles & 59 demi-balles de coton; — d'un quart de caret; — d'une barrique & un quart de cacao; — de 4 madriers de planches de bois d'Acajou.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce Port *l'Américaine*, Capitaine la Touche, chargée de vivres & de boiſſon pour la Cayenne; *la Poliie*, Capitaine Amplement, avec pareil chargement, pour la Guadaloupe.

De Chatellerault, *le 4 Juin* 1764.

Prix actuel des couteaux, la douzaine.

Couteaux d un *pied*, en bois d'ébene, 20 ℔; — à la *Ramponneau*, 34 ℔; — grands couteaux de nacre à la militaire, à cuvette d'argent, pour homme, 78 ℔; — ceux *de même qualité*, pour femme, 66 ℔; — autres de corne d'Irlande, à feſton d'argent, 19 ℔; — couteaux d'Ivoire verte, de 4 pouces à feſton d'argent, 30 ℔; — ceux de 3 pouces & demi, 20 ℔; — ceux de 5 pouces, 40 ℔; — couteaux de bois de roſe à Bayonnette, pour homme, 9 ℔ 10 ſ; — ceux en bois d'ébene, 9 ℔ 10 ſ; — couteaux pour femme, de bois de roſe, d'ébene & de violette, 7 ℔ 10 ſ; — couteaux à cachet pour homme, de bois d'ébene, de roſe & de violette, 8 ℔, — les pareils pour femme, 6 ℔ 15 ſ; — couteaux de corne à cachet, pour homme, 8 ℔; — les pareils pour femme, 7 ℔; — couteaux d'ivoire blanche, à cachet, pour femme, 10 à 12 ℔; — couteaux de table, à viroles, de bois d'ébene & de violette, pour homme, 6 ℔ 10 ſ; — les pareils pour femme, 5 ℔ 10 ſ à 6 ℔; — couteaux à reſſort de 3 pouces, de nacre, 18 ℔; — ceux de 3 pouces & demi, 21 ℔; — ceux de 4 pouces, 31 ℔; — ceux de 5 pouces, 41 ℔; — ceux de 3 pouces & demi à l'ame d'argent, 52 ℔; — couteaux de table, moyens de nacre à virole & à cuvette, 18 ℔; — les grands, depuis 22 ℔ juſqu'à 32 ℔; il y en a auſſi de petits de 14 à 15 ℔, à pied de bote, droits & à pied de biche; — couteaux de table, en ivoire verte & blanche, moyens à viroles, 12 ℔; — ceux à cuvettes, 14 ℔; — les grands, 18 ℔;

Prix des couteaux, la piece.

Couteaux à la militaire, de corne d'Irlande, garnis de cuvettes d'or, 15 ℔ 10 ſ; — ceux pour femme, 10 ℔ 10 ſ; — couteaux de 4 pouces, de nacre & à reſſort, 7 ℔; — ceux de 5 pouces, 8 ℔.

Prix des ciſeaux, la douzaine.

Ciſeaux garnis d'argent en plein, 33 ℔; — pinces à ſourcils, 2 ℔; — porte ſerviette, 1 ℔ 10 ſ; — ciſeaux à cuiſſes de grenouilles, 5 ℔ 15 ſ; — à *cabriolet*, à fleur d'argent, 12 ℔; — à fleur de cuivre, 10 ℔; — à reſſort fins, 14 ℔; — communs, 11 ℔; — briſés, 7 ℔ 10 ſ; — à coquille, à pied de bergere fins, 16 ℔ 15 ſ.

Tous les prix ci-deſſus varient ſuivant le plus ou le moins de demande que l'on en fait.

Il ſe fait auſſi dans cette Ville un grand commerce de peaux tannées, de vaches liſſées & en croute, de peaux de veaux griſes & noires corroyées, peaux de mouton apprêtées en houſſes propres pour mettre ſur les colliers des rouliers.

Pluſieurs négocians ſeroient en état d'entreprendre une fourniture de ſouliers & d'eſcarpins de la meilleure qualité, pour les Colonies, & ils les donneroient à 3 ℔ *la paire*.